

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU NORD

HERMAVILLE

PLAN DE ZONAGE

PLUJ ARRÊTÉ LE 05.12.19 ET LE 06.05.21 PLUJ APPROUVÉ LE 21.07.22

Dossier réalisé avec le bureau d'études



100 000 500 000 1000 000



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
62810 AYESNES-LE-COMTE

03 21 220 200
PLUJ@CAMPAGNESARTOIS.FR
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR

Limites communales
 - Limite communale
 - Cimetière
 - Secteur d'Orientation d'Aménagement et de Programmation

Zonage
 UA : zone urbaine correspondant au cœur de ville, bourg et village
 UB : zone urbaine périphérique
 UJ : zone urbaine correspondant aux jardins
 UE : zone destinée à l'accueil d'activités économiques secondaires et tertiaires, d'artisanat, de commerces et de services, ainsi que d'activités industrielles
 UH : zone destinée à l'accueil d'équipements et installations d'intérêt collectif et de service public
 1AU : zone à urbaniser destinée principalement à l'habitat
 A : zone agricole
 N : zone naturelle
 Np : zone naturelle accueillant des activités et des usages non agricoles ou forestiers

Limites de zone
 - Zone recouvrant des espaces sensibles en raison de leur qualité écologique
 - Zone potentiellement inondable ou humide
 - Emplacement réservé

Éléments protéger au titre de l'article L.151-19 du Code l'urbanisme
 - Alignement d'arbres à protéger
 - Arbre remarquable à protéger

Installations agricoles
 - Installation agricole classée
 - Installation agricole non classée

Numéro	Désignation	Bénéficiaire	Surface (m²)
25	Création de stationnement	Hermaville	605

